MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

POLICE
NATIONALE

ACCORD DE CONFIDENTIALITE

Mise en place de tribunes dans le cadre des cérémonies de sorties des élèves officiers et commissaires
Consultation 2SCCE-2026-TRIBUNES

La personne ci-après désignée :
(prénom)_____,

(nom)_____, né(e) le_____, à_____, déclarant avoir toute autorité pour agir en tant que (fonctions dans l'entreprise) _____, au nom de la société ci-après désignée (raison sociale et adresse) : _____, s'engage à prendre, à l'occasion de la mission qui lui a été confié par l'école nationale supérieure de la police, toutes les mesures pour assurer la non divulgation de toute information dont elle a connaissance ou qu'elle viendrait à connaître, et pour assurer la protection en tous lieux des informations qui viendraient à lui être communiquées dans le cadre de cette prestation.

Elle s'engage en outre à ne donner aux personnes placées sous sa responsabilité dans l'exécution des prestations qui incombent à l'entreprise qu'elle représente, aucun ordre ou instruction contraire aux prescriptions de l'autorité qualifiée du site de l'ENSP.

Elle s'engage à obtenir de la part de ses employés, appelés sous sa responsabilité à un titre quelconque à intervenir dans l'exécution des prestations, une déclaration individuelle attestant que ces employés ont pris connaissance qu'ils n'ont ni à détenir ni à communiquer des informations sur le déroulement des prestations relatives au site précité du Ministère de l'Intérieur.

La personne signataire du présent engagement, déclare en outre ne pas tenter de donner ou faire donner accès au site, à des personnes que ne seraient pas autorisées.

Elle déclare enfin être informée que l'inobservation des règles de sécurité peut entraîner l'annulation de la prestation par l'administration, sans préjudice de poursuites pénales.

Le présent accord entre en vigueur à compter de sa signature et demeure applicable pendant toute la durée d'exécution du marché susvisé. Les obligations de confidentialité demeureront applicables après l'expiration ou la résiliation du marché,

jusqu'à ce que les informations concernées soient tombées dans le domaine public sans violation des obligations de confidentialité du présent accord.

Le présent engagement a été passé le (date) …….. À …….

Signature (précédée de la mention " Je m'engage" et accompagnée du cachet de l'entreprise) :

Dans le cadre du présent accord, les données à caractère personnel, au sens du Règlement général sur la protection des données (RGPD), relatives à l'identité et à la vie professionnelle de la personne concernée sont collectées et traitées. Ces données sont traitées à des fins probatoires, conformément à l'intérêt légitime de l'ENSP (art. 6 (1) f RGPD). Ces données sont conservées pour la durée de l'accord et jusqu'à ce que l'obligation de confidentialité prenne fin.
A l'issue de cette période, ces données sont supprimées ou anonymisées, sauf obligation légale imposant une conservation plus longue. Les informations vous concernant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de l'accord.
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et à la limitation du traitement des données.
Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Correspondant Informatique et Libertés (CIL) de l'ENSP à l'adresse suivante : dgpn-ensp-cil@interieur.gouv.fr.
Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation aux interlocuteurs suivants :
- en premier lieu, le délégué à la protection des données (DPD) au niveau ministériel, joignable à l'adresse suivante : delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr.
En second lieu, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), en ligne sur www.cnil./r ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS Cedex 07.